

## Section 2.—Assurance-vie.

Un article traitant des progrès et de l'évolution de l'assurance-vie au Canada, avec référence plus particulièrement à la législation sur l'assurance, rédigé par A. D. Watson, du département des Assurances, Ottawa, a paru dans l'Annuaire de 1933, pages 949-956.

**Statistique de l'assurance-vie.**—En 1937, il y avait en tout 41 compagnies à charte fédérale dont 28 canadiennes, 5 britanniques et 8 étrangères; il y a aussi sept compagnies britanniques et cinq étrangères autorisées à opérer au Canada, qui ont presque cessé de fonctionner; deux autres compagnies britanniques et trois étrangères ont été autorisées à continuer leurs opérations en ce qui concerne les contrats effectués avant le 31 mars 1878. Une compagnie étrangère fut autorisée en 1931 à faire de l'assurance-vie au Canada, mais elle n'y a pas encore émis de polices excepté par mode de réassurance. Les affaires canadiennes de 2 autres compagnies étrangères ont été réassurées en 1937 par des compagnies enregistrées au département des Assurances.

Tel que l'indiquent les chiffres au tableau rétrospectif 10, l'assurance-vie au Canada a eu un essor formidable. Les contrats en vigueur effectués par les compagnies enregistrées au Dominion, de \$35,680,082 qu'ils étaient en 1869, atteignent \$6,541,625,046,\* en 1937, la somme per capita de la population ayant presque doublé depuis 1919, ce qui montre que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Un autre fait qui saute aux yeux est l'amoidrondissement en importance des compagnies britanniques, au premier rang en 1869, qui ont été devancées ensuite de beaucoup par les sociétés canadiennes et étrangères. Les nouveaux contrats effectués en 1937 s'élèvent à \$671,957,904,† contre \$618,264,819 en 1936, \$588,353,277 en 1935, \$595,194,820 en 1934, \$578,585,659 en 1933, \$653,249,366 en 1932, \$782,716,064 en 1931, \$884,749,748 en 1930 et \$978,141,485 en 1929, tandis que les paiements en primes atteignent \$199,095,527 contre \$200,541,265 en 1936, \$200,157,567 en 1935, \$202,583,536 en 1934, \$206,954,224 en 1933, \$216,132,957 en 1932, \$225,100,571 en 1931, \$220,523,727 en 1930 et \$210,728,479 en 1929.

Le tableau 11 relève les polices d'assurance sur la vie émises par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères, respectivement, en 1937; le tableau 12 est un résumé des affaires des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères au cours des cinq dernières années. Le tableau 13 indique le nombre de polices ordinaires et de celles dites "industrielles" en vigueur le 31 décembre 1937; le tableau 14 donne le taux de la mortalité des assurés, par catégorie de compagnies; les tableaux 15, 16 et 17 montrent respectivement l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des compagnies canadiennes et autres d'assurance-vie, de 1933 à 1937. Les statistiques des compagnies mutuelles sont données au tableau 18; le tableau 19 groupe les compagnies enregistrées au fédéral et au provincial; on voit qu'au 31 décembre 1937 l'assurance globale en vigueur au Canada est de \$6,841,958,943.

\* Ce total ne comprend pas \$174,351,181 de contrats effectués par les sociétés mutuelles. Les chiffres préliminaires de 1938 donnent \$6,630,531,401 d'assurance-vie en vigueur dans des compagnies du Dominion à l'exclusion de \$179,021,972 d'assurance dans des sociétés mutuelles.

† D'après les chiffres préliminaires, le montant net des nouvelles assurances en 1938 est de \$627,373,541.